5 Rue Anatole France
34000 MONTPELLIER

PROJET DE PARC EOLIEN DE CHALONS – LE MAREIX (19)

Pièce 2 : Sommaire inversé

24 janvier 2021

CORIEAULYS 4 rue de la cure – 63730 MIREFLEURS
14 route de Magneux – 42 110 CHAMBÉON

Signataire de la charte d'engagement des bureaux d'études dans le domaine de l'évaluation environnementale

Pièce	Document (s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) Concernée(s) du document	Page(s) fichier informatique
CERFA ou à défaut le formulaire national mis à disposition des pétitionnaires.	Pièce 1 : CERFA	19-13 à 15-Pièce1-CERFA	Toutes	Toutes
L'identité du pétitionnaire : lorsque celui-ci est une personne morale (dénomination, ou raison sociale, forme juridique, numéro SIRET, adresse du siège social et qualité du signataire de la demande) (art. R.181-13/1°du CE).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 6 et suivantes	Page 6 et suivantes
Mention de la localisation du projet et plan de situation du projet à l'échelle 1/25 000 ou à défaut au 1/50 000 indiquant son emplacement. (art. R.181-13/2° du CE).	Pièce 8 : Plans réglementaires	19-13 à 15-Pièce8-Plans réglementaires	Page 4	Page 4
Document attestant que le pétitionnaire est propriétaire des terrains ou qu'à défaut il dispose du droit d'y réaliser son projet, ou qu'une procédure est en cours ayant pour effet de lui conférer ce droit. (art. R.181-13/3° du CE).	Pièce 9 : Accords et avis	19-13 à 15-Pièce9-Accords et avis	Pages 25 et suivantes	Pages 25 et suivantes
Description de la nature et du volume de l'activité, l'installation, l'ouvrage ou les travaux envisagés, de ses modalités d'exécution et de fonctionnement, des procédés mis en œuvre, ainsi que l'indication de la rubrique des nomenclatures dont le projet relève. (art. R.181-13/4° et art. D.181-15-2/2° du CE).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 9 et 10	Pages 9 et 10
Si le projet nécessite une autorisation d'exploiter une installation de production d'électricité au titre de l'article L.311-1 du code de l'énergie, étude d'impact précisant ses caractéristiques (capacité de production, techniques utilisées, rendements énergétiques et durées prévues de fonctionnement (D.181-15-8 du CE et L.311-1 du Code de l'énergie).	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Pages 88 et suivantes	Pages 88 et suivantes
L'étude d'impact du projet réalisée en application des articles R.122-2 et R.122-3 et son résumé non technique (art. R.181-13/5°et art. R.181-14/6° du CE).	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Toutes	Toutes
Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier (art. R.181-13/7° du CE).	Pièce 8 : Plans réglementaires	19-13 à 15-Pièce8-Plans réglementaires	Toutes	Toutes
Une note de présentation non technique du projet (art. R.181-13/8° du CE).	Pièce 10 : Note de présentation non technique	19-13 à 15-Pièce10-Note de présentation non technique	Toutes	Toutes
Etude d'incidence environnementale sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, y compris de ruissellement, en tenant compte des variations saisonnières et climatiques (art. R.181-14/II° du CE).	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Pages 152 et suivantes	Pages 152 et suivantes

Pièce	Document (s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) Concernée(s) du document	Page(s) fichier informatique
Indications sur les conditions de remise en état du site après exploitation et avis des propriétaires des terrains (art. R.181-14/5° et D.181-15-2/11° et arrêté du 26 août 2011).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 27 et 28	Pages 27 et 28
	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Pages 95 et suivantes	Pages 95 et suivantes
	Pièce 9 : Accords et avis	19-13 à 15-Pièce9-Accords et avis	Pages 51 et suivantes	Pages 51 et suivantes
Evaluation des incidences du projet sur les sites Natura 2000 (R.181-14 III du CE).	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Pages 294 et suivantes	Pages 294 et suivantes
	Pièce 5 : Annexe 1- Habitats-faune-flore	19-13 à 15-Pièce5-Annexe1 Habitats-faune-flore	Dossier d'évaluation des incidences Natura 2000 à la fin du rapport.	Pages 234 et suivantes
Plan à l'échelle de 1/2 500 au minimum des abords de l'installation (art. R.181-13/2° du CE).	Pièce 8 : Plans réglementaires	19-13 à 15-Pièce8-Plans réglementaires	Pages 5 et 6	Pages 5 et 6
Plan d'ensemble à l'échelle 1/200 au minimum de l'installation indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants et le tracé de tous les réseaux enterrés existants. Une échelle réduite peut aussi être admise par l'administration à la requête du pétitionnaire + lettre de demande de dérogation à l'échelle des plans (art. D.181-15-2/9° du CE).	Pièce 8 : Plans réglementaires	19-13 à 15-Pièce8-Plans réglementaires	Pages 7 à 12	Pages 7 à 12
Description des capacités techniques et financières dont le pétitionnaire dispose, ou lorsque ces capacités ne sont pas constituées lors du dépôt de la demande d'autorisation, les modalités prévues pour les établir. (art. D.181-15-2/3° du CE).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 13 à 18	Pages 13 à 18
Etudes de dangers (D.181-15-2/10° et D.181-25 du CE) et son résumé non technique explicitant la probabilité et la cinétique des accidents potentiels, ainsi qu'une cartographie agrégée par type d'effet des zones de risques significatifs (D.181-15-2/III du CE).	Pièce 7 : Etude de dangers	19-13 à 15-Pièce7-Etude de dangers	Toutes	Toutes
La nature et les moyens de secours dont le pétitionnaire dispose ou dont il s'est assuré le concours en vue de combattre les effets d'un éventuel sinistre (D.181-15-2/III- du CE).	Pièce 7 : Etude de dangers	19-13 à 15-Pièce7-Etude de dangers	Pages 36 ; 40 à 42 et 51 à 55	Pages 36 ; 40 à 42 et 51 à 55
Avis des services de la Défense, de l'Aviation Civile et de Météo France.	Pièce 9 : Accords et avis	19-13 à 15-Pièce9-Accords et avis	Pages 4 à 7	Pages 4 à 7

Pièce	Document (s) concerné(s)	Nom du fichier informatique	Page(s) Concernée(s) du document	Page(s) fichier informatique
Un document établissant que le projet est conforme aux documents d'urbanisme et aux dispositions réglementaires en matière d'urbanisme (D.181-15-2/12°-a du CE).	Pièce 6 : Conformité aux documents d'urbanisme	19-13 à 15-Pièce6-Conformité aux documents d'urbanisme	Toutes	Toutes
Déclaration indiquant si, à la connaissance du pétitionnaire, les terrains ont été ou non parcourus par un incendie durant les quinze années précédant l'année de la demande. (D.181-15-9 du CE).	Pièce 5 : Annexe 4-Demande de défrichement	19-13 à 15-Pièce5-Annexe4-défrichement	Page 27	Page 27
Localisation des zones à défricher sur un plan de situation avec report d'extrait du plan cadastral et indication de la superficie à défricher, par parcelle cadastrale et pour la totalité de ces superficies. (D.181-15-9 du CE).	Pièce 5 : Annexe 4-Demande de défrichement	19-13 à 15-Pièce5-Annexe4-défrichement	Pages 28 à 36	Pages 28 à 36
Liste des communes concernées par le rayon d'affichage de l'enquête publique (6 km autour des installations).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 11 et 12	Pages 11 et 12
Modalités des garanties financières (art. D.181-15-2/8° et R.512-5 du CE).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 17 et 18	Pages 17 et 18
	Pièce 5 : Etude d'impact sur l'environnement	19-13 à 15-Pièce5.1-Etude d'impact sur l'environnement	Pages 95 et 96	Pages 95 et 96
Procédés de fabrication (art. D.181-15-2/2°).	Pièce 3 : Demande d'autorisation environnementale	19-13 à 15-Pièce3-Demande d'autorisation environnementale	Pages 23 à 26	Pages 23 à 26
Dérogation «espèces et habitats protégés » (art.D.181-15-5).	N/A	N/A	N/A	N/A
Démarches de concertation et de communication menées	Pièce4 : Concertation et communication	19-13 à 15-Pièce4-Concertation et communication	Toutes	Toutes